

ACTIV'LOISIRS

16 avenue de la Côte de Beauté
RONCE LES BAINS - 17390 LA TREMBLADE
☎ 05 46 36 07 75 ou fax 05 46 36 50 77
contact@lespins.com



Demande de Location

à détacher de la brochure et à nous envoyer remplie à l'adresse ci-dessus
après avoir vérifié les disponibilités au 05 46 36 07 75
Options téléphoniques valables 3 jours

DATES DU SEJOUR

du __/__/2015

au __/__/2015

Réservation effectuée par : M _____
Adresse : _____
Code postal _____ Ville _____
Téléphone _____ (privé, ou au travail de Mr ou Mme, et/ou Fax et/ou Email) _____

Assurance Multirisque
Compagnie et N° de contrat _____
N° _____

Nbre de personnes participant au séjour : dans la limite de capacité (groupe de jeunes = maxi 4 personnes par résidence)

VEHICULES

voitures ou motos

	NOM	Prénom	Date de naissance
1	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____
5	_____	_____	_____
6	_____	_____	_____
7	_____	_____	_____
8	_____	_____	_____

1 Marque _____
Modèle _____
couleur _____
N° _____

2 Marque _____
Modèle _____
couleur _____
N° _____

Réservation d'un EMPLACEMENT CAMPING

Arrivée après 15 h30 et départ avant 11 h30
donner les dimensions

Caravane (sans la flèche) + auvent	Long. _____ x larg. _____	Long. _____ x larg. _____
Caravane pliante toile + auvent	Long. _____ x larg. _____	Long. _____ x larg. _____
Camping-car + auvent	Long. _____ x larg. _____	Long. _____ x larg. _____
Tente familiale, Igloo(s) ou canadienne(s) Nombre :	Long. _____ x larg. _____	Long. _____ x larg. _____
Electricité 6 Amp <input type="checkbox"/> 16 Amp <input type="checkbox"/>		
Réfrigérateur 130 litres (en location)	oui / non	
Salon de jardin et 4 chaises (en location)	oui / non	

Réservation d'une RÉSIDENCE

Arrivée après 15 h30 et départ avant 9 h30
Hors saison nous consulter

Pour ma réservation, je calcule mon acompte

	SAMEDI	DIMANCHE	
CORDELIA	<input type="checkbox"/>	TWIN	30% du séjour = _____ €
REVE	<input type="checkbox"/>	CANNELLE	30% du séjour = _____ €
MODULO	<input type="checkbox"/>	O'PHEA	30% du séjour = _____ €
TITANIA	<input type="checkbox"/>	VENUS	30% du séjour = _____ €
HABITAT	<input type="checkbox"/>	GÎTE	30% du séjour = _____ €

- Assurance annulation (recommandée voir article 6 et 7)
 pour résidence 20 € x Nbre sem. _____ = _____ €

- Frais de réservation non déductible + 20 €
de la facture pour les séjours en juillet ou août

Je joins la somme de à l'ordre d'Activ' Loisirs € _____

CHIENS

Race _____
Tatouage _____

Race _____
Tatouage _____

Vous préférez un emplacement ?

ex. : proche piscine/jeux, ombragé

nous ferons le maximum pour y répondre

Emplacement ferme

N° ou côte à côte: _____

ATTENTION + 17 €

Pour ma réservation, je calcule mon acompte

ARRIVEE SAMEDI OU ARRIVEE DIMANCHE

HORS SAISON : nous consulter

- d'un emplacement 30 % du séjour = _____ €

- Assurance annulation (conseillée)
 10 € x Nbre sem. _____ = _____ €

- Frais de réservation non déductible + 20 €
de la facture pour les séjours en juillet ou août

Je joins la somme de à l'ordre d'Activ' Loisirs € _____

- remorque (+1,50m) : _____ Longueur _____

- mini-tente ou tonnelle supplémentaire : Nombre : _____

Il est bien entendu que :

- L'acompte versé ce jour, me sera immédiatement retourné si ma demande ne pouvait être satisfaite.
- J'ai plus de 18 ans et je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation exposées au verso.(art. 15)
- Tout changement à cette réservation devra être accepté 1 semaine avant l'arrivée.

Je m'engage à régler le solde : (voir article 5 au verso)

mensuellement : par chèques nbre _____, par prélèvements carte bancaire, nbre _____

en TOTALITE, 30 jours avant l'arrivée, donc avant le ____ / ____ / 2015

- Les clés de la résidence mobile me seront remises après règlement du solde et des 2 cautions (art.8).
- Par retour du courrier, je recevrai une acceptation de ma demande de réservation, ainsi qu'un devis, un plan de situation du camping et l'inventaire de la résidence réservée.

Location d'ACCESSOIRES complémentaires

(voir page tarif location)

désignation Tarifs à la semaine Nbre caution

chaise et/ou lit bébé	11 €		110 €
Poussette	15 €		110 €

Fait à le/..... 2015 Signature
(lu et approuvé)



Toute demande de location implique la connaissance de la description des objets loués et du tarif ainsi que l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions de location ci-dessous. Voir : <http://bro.lespins.com>

1 - Chaque location étant **personnelle**, elle ne peut être rétrocédée sans l'accord de la direction.

2 - **L'offre** de location faite ici, est effectuée en fonction des disponibilités à la date d'expédition. Elle n'engage pas autrement la direction (voir article 17).

3 - **La demande de réservation** ci-jointe doit être dûment remplie, signée, expédiée au plus vite et être accompagnée **de l'acompte calculé au recto** (frais de gestion non déductible du séjour en juillet et août).

4 - Pour les **options par téléphone**, le contrat doit être expédié au camping, accompagné de l'acompte, impérativement dans les 3 jours de l'option (date de la poste).

5 - Le **versement** du **SOLDE** du séjour sera payable **1 mois avant l'arrivée** par mandat, carte bancaire (paiement sécurisé sur <http://bro.lespins.com>), chèque, *chèque-vacances* (SVP : remplir les zones **Titulaire et Prestataire** et ne pas découper la bande du haut). Vous avez la possibilité d'effectuer des versements multiples par chèques ou par prélèvements sur carte bancaire. Nous faire parvenir **tous** les chèques avec la date de dépôt inscrite au dos (le dernier chèque, représentant au maximum de 25% du contrat, devra être encaissable 10 jours avant l'arrivée)..

Sur simple appel téléphonique, nous nous engageons à reporter une échéance.

La direction peut **annuler une réservation** en cas de non paiement du solde dans les délais ci-dessus, après l'expédition **d'une simple lettre recommandée**.

Un reçu sera délivré à chaque règlement. Les **bons de vacances** ou les autres documents administratifs (déposés à l'accueil le jour de l'arrivée), seront rendus avec la facture définitive le jour du départ.

6 - **Assurance annulation** (recommandée) : Elle **est souscrite UNIQUEMENT au moment de la réservation**.

Les conditions générales détaillées de cette assurance vous seront expédiées avec votre contrat et sont visibles sur le site du camping à l'adresse <http://assur.lespins.com>. L'assurance s'exerce depuis le jour de la réservation jusqu'au jour du départ.

Elle vous garantit le **remboursement** des sommes versées et **non consommées** (sauf frais de dossier, d'assurance et de franchise).

En cas de **sinistre garanti**, la demande de remboursement devra être adressée, par lettre recommandée, et accompagnée des pièces justificatives demandées dans le contrat.

7 - **En cas d'annulation sans assurance** (article 6 ci-dessus), **l'acompte reste acquis à Activ Loisirs**. Les sommes versées, en **supplément de l'acompte**, seront remboursées en fonction de la date de réception de la lettre d'annulation (en recommandée) et selon le barème ci-dessous :

- jusqu'à 30 jours avant l'arrivée, remboursement de 100% ;
- de 29 à 15 jours avant l'arrivée, remboursement de 60% ;
- de 14 à 4 jours avant l'arrivée, remboursement de 20%.

Dans tous les cas, les frais de dossier et les frais d'encaissement bancaire ne seront pas remboursés.

8 - Pour les **résidences** : une **caution de 300 €** (inventaire) en chèque non encaissé et, **de 50 € en espèces** (pour la propreté et les petits incidents), sera exigée avant la prise de possession afin de couvrir les éventuels dommages. Elle sera restituée au moment du départ, en fonction de l'inventaire et de l'état de propreté. Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé selon les prix figurants à l'inventaire. Pour conserver une homogénéité des inventaires, nous vous demandons de ne pas racheter de matériel à l'extérieur.



Pour le **camping**, la caution sera **de 50 € en espèces** (pour les dégâts à l'emplacement)

9 - Le port du **bracelet** est obligatoire, il vous sera fixé à l'arrivée. Les bracelets perdus seront facturés 6 €.

Le port de tous caleçons est interdit dans la piscine.

10 - L'installation (résidence ou emplacement) réservée est retenue **à partir de 15 heures 30** le jour indiqué sur le contrat **jusqu'à 19 heures**. Si le locataire n'arrive pas dans les délais impartis, et n'a pas pris contact avec la direction, il perd le droit à l'installation réservée pour lui, et les montants déjà versés ne lui seront pas restitués (sauf assurance).

11 - Le présent contrat a été conclu sur la base des indications fournies au recto. **Il n'y aura aucuns remboursements** sauf par l'assurance annulation.

Tous **suppléments** : personnes, animaux, voiture, tente, etc..., devront être déclarés et acceptés par la direction du camping, par mail ou fax, au **minimum 7 jours avant** la date d'arrivée. Le montant des suppléments sera réglé au moment de l'arrivée.

Les **personnes "visiteurs"**, devront dès l'entrée, décliner leurs identités et acquitter une des redevances prévues au tarif (leurs voitures seront en dehors du camping).

12 - En cas de **DÉPART ANTICIPÉ**, la direction est libre de réoccuper une installation ou un emplacement libéré par un locataire.

13 - **La réservation devra être libérée le jour prévu, au plus tard : avant 9 heures 30 pour une location** ou 11 heures 30 **pour un emplacement**.

Le séjour ne pourra être prolongé qu'après accord de la direction, qui s'efforcera de donner satisfaction suivant ses disponibilités (demande à faire au plus tôt).

14 - Tout **départ entre 19H et 9H00** (fermeture du bureau) **sera facturé 50 €**, l'état définitif des lieux et l'inventaire seront réalisés le lendemain par la direction. Tout ou partie des cautions sera retournée sous huitaine.

15 - La **responsabilité civile** des locataires doit être couverte par une assurance responsabilité civile (assurance privée ou carte club de camping).

Pour les groupes (4 jeunes maxi), chaque participant devra obligatoirement fournir, **dès la réservation**, une photocopie **d'attestation d'assurance et à l'arrivée sa part des cautions**.

16 - Les litiges éventuels seront uniquement de la compétence du tribunal d'instance de ROCHEFORT.

17 - **La réservation ne devient effective qu'après accord écrit de la direction**. Cette feuille vous sera retournée acceptée et accompagnée de votre devis avec vos règlements et du contrat d'assurance annulation. Ces pièces devront **obligatoirement nous être présentées à l'arrivée**.

RESERVAT 01-01-2015

